PLAN LOCAL D'URBANISME

REVISION 1

COMMUNE DE CERBERE

ANNEXE N°1

PLAN DES SERVITUDES

Ech : 1/4000

PLU approuvé le 07 octobre 2021

ARCHI CONCEPT HG&C CRB

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique AC1 Protection des Monuments Historiques

Symbole	Définition
	Edifices classés
	Edifices inscrit à l'inventaire
	Périmètre de protection des 500 m

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique AR1 Protection de la Navigation Sémaphores

Symbole	Définition
	Semaphore ou feux
	Site visible

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique PT1 Télécommunications Perturbations

Symbole	Définition
	Station (Zone de protection)
	Station (Zone de garde)

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique AC3 Protection des Réserves Naturelles

Symbole	Définition
	Réserve naturelle

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique I4 Protection des lignes électriques

Symbole	Définition
	Ligne EDF 63 000 volts (2 lignes)

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique T1 Protection des Voies Ferrées

Symbole	Définition
	Emprise ferroviaire
	Ligne SNCF Narbonne - Port Bou
	Ligne SNCF Narbonne - Port Bou (Souterraine)

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique AC2 Protection des Monuments Naturels et Sites

Symbole	Définition
	Sites classés

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique EL9 Protection de passage sur le littoral

Symbole	Définition
	Sentier du littoral

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique PT2 Télécommunications Obstacles Faisceaux Hertziens

Symbole	Définition
	Station (Zone de dégagement)

Légende spécifique aux servitudes d'utilité publique T7 Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières
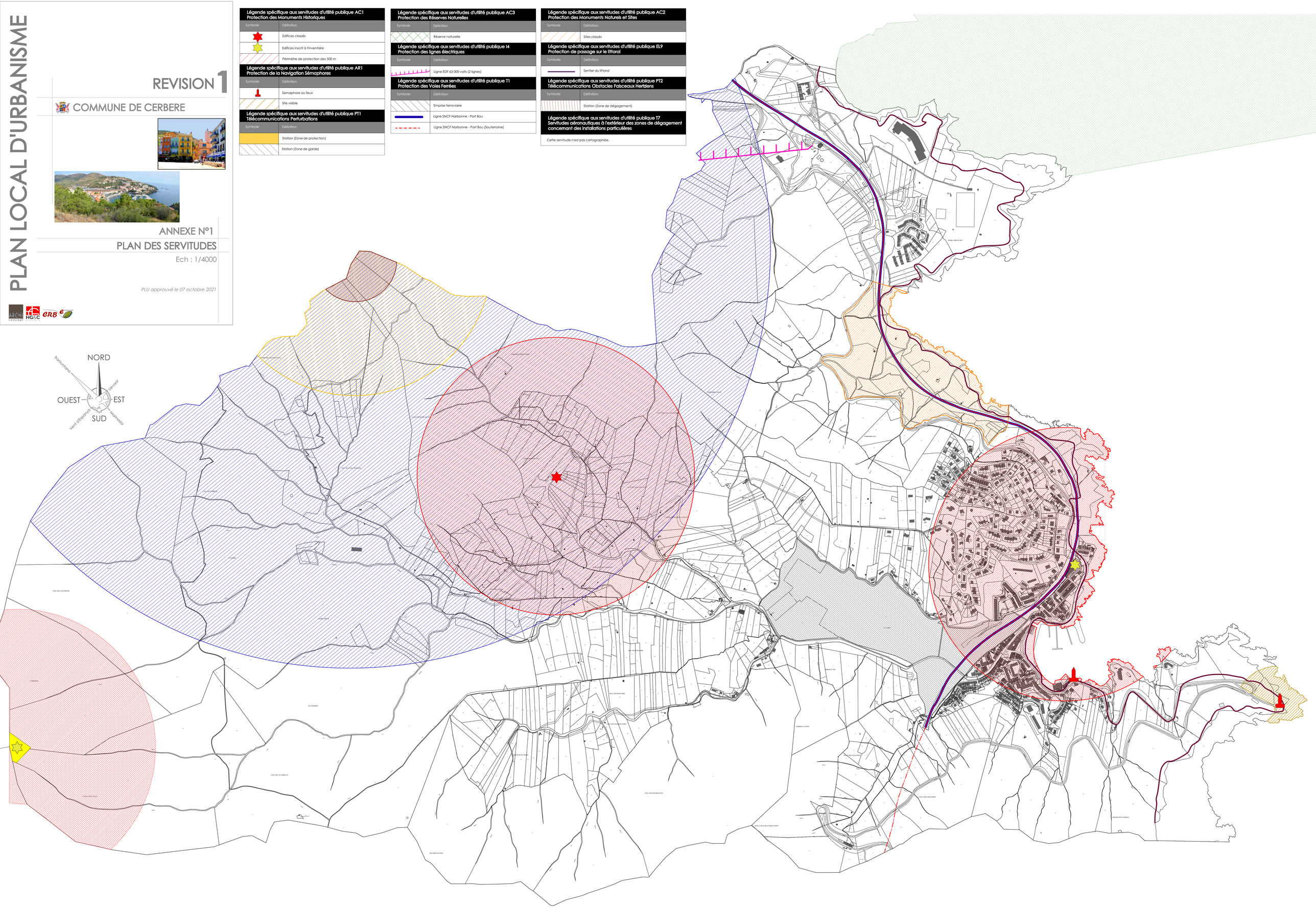
Cette servitude n'est pas cartographiée.